

Image not found or type unknown



Enquête après suicide de l'accusé

Par **lilia590**, le **11/10/2015** à **14:42**

Bonjour,rrrnQu'advient-il d'une enquête pour viol si l'accusé se suicide pendant l'enquête
?rnEst-ce que tout est annulé ?rnEst-ce qu'il est tout de même possible de demander des
réparations financières ?rrrnMerci par avance pour vos réponses